

DESTINATAIRES : Tous les employés du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 19 mars 2020

OBJET : Resserrement de la sécurité de l'information

Le CISSS de Chaudière-Appalaches est en mode vigie face à la pandémie mondiale. Au niveau de la sécurité de l'information, nous devons également resserrer la sécurité. La demande de télétravail étant forte pour tout le réseau de la santé, la bande passante est à son maximum chaque jour. Nous devons donc fermer des catégories de sites Web.

Les cybercriminels profitent souvent des ouvertures données pour faciliter le télétravail pour commettre des infiltrations.

Soyez encore plus vigilants!

Resserrement des règles de votre filtrage Internet

La directive sur l'utilisation éthique des technologies de l'information du MSSS indique qu'un membre du personnel n'est pas autorisé à :

- Télécharger tout logiciel, partager ou copier un logiciel installé sur l'équipement du réseau auquel il a accès sans une autorisation préalable;
- Utiliser à son profit les technologies de l'information mises à sa disposition;
- Télécharger des émissions de radio ou télévision en continu;
- Télécharger des films ou de la musique;
- Participer, regarder ou jouer à des jeux en ligne.

C'est pourquoi les sites suivants seront inaccessibles dans l'établissement :

- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Pinterest, LinkedIn, etc.);
- Sites de rencontres;
- Sites de voyages;
- Sites à forte consommation de bande passante (musique en continu, sites de téléchargement de logiciels, etc.).

Nous vous demandons d'utiliser Internet à des fins professionnelles seulement.

Merci de votre collaboration.

Hélène Levasseur
Conseillère en gouvernance de la Sécurité de l'information